

NP 4.2 - ANNEXE A

INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION A LA NETCOUPE - FFVV SAISON 2012

BAREME DES DROITS D'INSCRIPTION A LA NETCOUPE :

Nombre de <u>licences annuelles de l'année précédente</u>	Montant de la cotisation
Moins de 30 licences	20 Euros
De 31 à 60	50 Euros
De 61 à 100	80 Euros
De 101 à 200	102 Euros
Plus de 200	155 Euros
 Nouvelles associations créées en 2011 ou 2012	 20 Euros

Le nombre de licences annuelles est le **critère** retenu pour apprécier la **taille** de l'association.

Ce critère est utilisé pour le calcul des droits d'inscription.

**Toutes les performances des pilotes doivent être enregistrées via le site de la
NetCoupe : <http://www.netcoupe.net/>**

L'association affiliée à la FFVV envoie, chaque année, le formulaire et les droits d'inscription à la NetCoupe.

Pour les clubs affiliés à la FFVV et cotisants à la NetCoupe auprès de la FFVV :

- Les clubs cotisants à la NetCoupe apparaissent en ligne dans le classement club général France.
- Les clubs cotisants à la NetCoupe apparaissent en ligne dans le classement club à l'indice.
- La FFVV se charge d'extraire en fin d'année des résultats de la NetCoupe le bilan annuel (points, km, ...) des clubs cotisants.
- **Les clubs affiliés à la FFVV et cotisants à la NetCoupe figurent dans le bilan sportif annuel FFVV.**

Pour les clubs non cotisant à la NetCoupe auprès de la FFVV :

- Les clubs non cotisants n'apparaissent pas en ligne dans le classement club général France.
- Les clubs non cotisant n'apparaissent pas en ligne dans le classement club à l'indice.
- **Les clubs non cotisants ne figurent pas dans le bilan sportif annuel FFVV.**

**Penser à envoyer votre inscription à la FFVV au plus tôt afin que votre club figure dès les
premiers cumulus dans les classements en ligne de la NetCoupe**

_____ A RENVoyer COMPLETE A LA FFVV _____

BULLETIN D'INSCRIPTION à la NETCOUPE - FFVV 2012

*A renvoyer accompagner de votre règlement à la FFVV
29, rue de Sèvres, 75006 PARIS*

L'association

--

déclare participer à la NetCoupe2012 et vous fait parvenir

un chèque de

--

 euros

correspondant aux droits d'inscription (*) pour

Licences (*)

L'inscription à la NetCoupe implique :

- l'acceptation du règlement dans un esprit sportif et fair-play !
- le respect des règles de l'air,
- la mise à disposition des attestations de vols en cas de contrôles.

Le **Commissaire Sportif** responsable de la NetCoupe au sein de l'association est Madame ou Monsieur :

NOM : _____

PRENOM : _____

TELEPHONE : _____

EMAIL : _____

Pour devenir responsable club et administrer l'ensemble des vols et pilotes du club : le pilote doit en faire la demande sur www.netcoupe.net

Date

Le Président de l'association

(*) Nombre de licences annuelles de l'année précédente - Lire la page 1 du présent document.

_____ A RENVoyer COMPLETE A LA FFVV _____